

**SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2008  
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,  
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1285, avenue du Rocher, à Normandin, ce 15<sup>e</sup> jour de janvier 2008, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Lina Lapointe, Blanche-Yvonne Potvin, MM Jean-François Bélanger, Alain Leclerc et Rémi Rousseau, tous commissaires, et M<sup>me</sup> Julie Dufour, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absente : M<sup>me</sup> Nathalie Ouellet

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1495-01-08

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie Dufour et RÉSOLU unanimement :  
QUE la séance soit ouverte à 18 h 55.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1496-01-08

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :  
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et en laissant le varia ouvert :

ADOPTÉ

3. **Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2007**

CE-1497-01-08

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jenny Boutin et RÉSOLU unanimement :  
QUE le procès-verbal du 11 décembre 2007 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Affaires découlant des procès-verbaux**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

CE-1498-01-08 QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants:

Pour un montant de 4 111 066,04 \$ chèques # 4219 à 4797 inclusivement

Pour un montant de 3 563 768,49 \$ chèques # 4798 à 5341 inclusivement

A D O P T É

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente des Quatre-Vents – Classique de volley-ball Kioki**

ATTENDU la demande du Comité organisateur de la 15<sup>e</sup> édition de la Classique Kioki, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location de la mezzanine de la Polyvalente des Quatre-Vents dans le cadre de la Classique de volley-ball Kioki qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 3 février 2008 ;

ATTENDU l'accord du directeur de la Polyvalente des Quatre-Vents, M. Patrice Boivin ;

CE-1499-01-08 En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entérine la décision du directeur de la Polyvalente des Quatre-vents, M. Patrice Boivin, concernant l'autorisation d'utiliser la mezzanine de la Polyvalente des Quatre-Vents avec vente et consommation de boissons alcooliques lors de la Classique de volley-ball Kioki qui se tiendra du 1<sup>er</sup> février au 3 février 2008 ;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

8.2 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente Jean-Dolbeau – Club Rotary Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur de la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location au Club Rotary Dolbeau-Mistassini pour leur activité qui aura lieu le 29 mars 2008 à la cafétéria de ladite polyvalente;

En conséquence,

CE-1500-01-08

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise de façon exceptionnelle la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de l'activité du Club Rotary Dolbeau-Mistassini qui aura lieu à la Polyvalente Jean-Dolbeau le 29 mars prochain ;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteurs soient respectées.

A D O P T É

8.3 **Cotisation 2007-2008 – Éducation internationale**

CE-1501-01-08

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets paie sa cotisation 2007-2008 comme membre d'Éducation internationale au taux de 0,43 \$ par élève, plus un taux de base de 2 600 \$, pour un total de 4 371,12 \$.

A D O P T É

8.4 **Demande d'aide financière 2007-2008 – Fondation Équilibre Saguenay-Lac-Saint-Jean**

ATTENDU la demande d'appui financier 2007-2008 de la Fondation Équilibre Saguenay-Lac-Saint-Jean en participant à la 2e édition de leur activité « Quilles Roberval » qui se tiendra le samedi 23 février 2008;

ATTENDU que les problèmes de santé mentale touchent près d'une personne sur quatre au Québec ;

ATTENDU que la clientèle jeune et adulte de nos écoles et centres peut être visée par leur objectif d'aider les enfants, adolescents et adultes temporairement fragilisés à retrouver l'équilibre dans leur vie;

En conséquence,

CE-1502-01-08

Il est PROPOSÉ par M. Alain Leclerc et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe financièrement à la 2<sup>e</sup> édition « Quilles Roberval » au profit de la Fondation Équilibre Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui aura lieu le samedi 23 février 2008, pour un montant de 80,00 \$.

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de question.

10. **Prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le 12 février 2008, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini.

11. **Levée de la séance**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 10.

A D O P T É

CE-1503-01-08

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)